

# LOUVAIN 140

UCL Université catholique de Louvain – Alumni et Amis de l'UCL

Juillet-Août 2003

## La formation continue à l'UCL

8 pages spéciales



• Entretien avec  
Christian de Duve



Expert in lime, dolime and refractories, the Lhoist Group develops, from natural resources, high quality products for environmental protection (gas, water and sludge treatments, agriculture,...).

Widely spread throughout leading industrial applications (paper, chemical,...) and traditional sectors (iron & steel, civil engineering,...), lime as raw material, has become an integral part of everyday products.



**Lhoist Group**

Tel. : +32 10 23 07 11

[www.lhoist.com](http://www.lhoist.com)

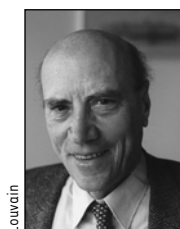
# Ouvrir l'université aux adultes



Louvain consacre huit pages spéciales à la formation continue à l'UCL (en pages 29 à 35).

## Sommaire

<b>UCL</b>	
Comment naissent les «kap's» .....	4
Une nouvelle église aux Bruyères .....	5
Chlore et asthme : il y aurait un lien .....	6
Construire le citoyen européen .....	7
L'université, un vivier d'innovations .....	8
<b>THÈME</b>	
Quatre rencontres .....	II
<b>ALUMNI</b>	
<b>SPÉCIAL FORMATION CONTINUE</b>	
Pour une culture de la formation continue .....	28
Une chaussure pour chaque pied .....	30
La formation continue en pratique .....	31
Tableaux des formations .....	32



Louvain

L'UCL s'est engagée dans un effort soutenu en matière de formation continue. Son objectif est d'augmenter significativement la présence des adultes à l'université et de disposer de programmes qui, de diverses manières, rencontrent leurs attentes. L'université – une université comme l'UCL – n'est pas une institution éducative comme les autres. Institution publique soutenue par l'effort de la collectivité, elle est investie de certains principes, exigences et valeurs qu'elle se doit d'honorer.

Aujourd'hui, on a tendance à penser la formation continue en termes d'*adaptation fonctionnelle* davantage qu'en termes *culturels*. Autrement dit, elle est plus souvent conçue comme un outil au service de la gestion du changement ou de la modernisation des systèmes productifs que comme une potentialité de réalisation personnelle. Il faut pourtant, à l'université comme ailleurs, envisager la formation continue dans une perspective très différente. S'il est évident qu'elle est le canal d'acquisition et d'actualisation des compétences techniques à mettre en œuvre dans les divers épisodes de la vie professionnelle, elle devrait d'abord contribuer au développement d'autres aptitudes, de compétences transversales, du reste utiles à une maîtrise plus créative de ces contenus techniques.

L'université est un lieu de formation, mais elle est aussi et d'abord un lieu d'*éducation* et de *construction de la personnalité*. L'éducation suppose le développement d'aptitudes cognitives et réflexives. La combinaison de ces aptitudes permet simultanément le développement de la créativité – qui implique précisément l'existence d'une distance critique par rapport aux contenus techniques – et la formation du jugement moral – qui est à la base de l'exercice d'une citoyenneté libre, dans l'univers du travail ou ailleurs.

Pour le dire en bref, l'objectif ou la raison d'être de ces dispositifs éducatifs est aujourd'hui moins de permettre à un individu d'accomplir un rôle social que de construire sa vie dans un contexte où il a à assurer des responsabilités sociales. La tension entre la formation et l'éducation, entre l'adaptation aux exigences fonctionnelles et le développement de la personne est au cœur de l'expérience universitaire. Elle traverse aussi la formation continue. Elle est un gage de sa fécondité.

MICHEL MOLITOR, VICE-RECTEUR AUX AFFAIRES ACADÉMIQUES,  
PRÉSIDENT DU CONSEIL DE LA FORMATION CONTINUE

# Comment naissent les « kap's »

## ÉTUDIANTS

*Les kots-à-projets (kap's pour les intimes) font partie intégrante de l'université depuis leur création. Concept d'animation unique, ils représentent un des axes essentiels du mouvement étudiant à l'UCL. Petit topo de leur fonctionnement et de la manière dont ils sont sélectionnés pour bénéficier d'un « plateau » de l'université.*



Jacky Delorme

Une animation du kot Amnesty International.

Les kap's sont nés du souci de l'université et de la volonté des étudiants d'animer les sites alors en chantier de Louvain-la-Neuve et de Bruxelles. L'UCL ayant construit des habitats communautaires, c'est tout naturellement que les étudiants se réunirent autour de projets qui leur tenaient à cœur, projets sélectionnés à l'époque par les présidents de cercles.

Avec le temps, l'idée s'est structurée et a gagné en organisation. Actuellement, le Kot Organe (organisé en asbl) assure la gestion du collectif et des subsides attribués par l'UCL et représente les kots-à-projets auprès des instances de l'université. La gestion des plateaux relève du Service des logements. Celui-ci met à disposition des kap's 76 plateaux à Louvain-la-Neuve et 31 à Bruxelles. Avec environ 8 à 10 étudiants par kot, on peut estimer à un bon millier le nombre d'étudiants investis dans ces projets.

Les kap's allient deux éléments qui font leur force : un projet solide, choisi par une commission mixte UCL-étudiants, et la vie communautaire, qui permet de s'investir un maximum dans les animations du kot. Les projets sont aussi bien d'ordre humanitaire et social que culturel et sportif.

Chaque année, les kap's existants « passent » en commission de reconduction, c'est-à-dire remettent un dossier reprenant leur rapport d'activités de l'année en cours ainsi que les projets pour l'année académique suivante. Les nouveaux projets suivent la même procédure.

La commission de reconduction est composée différemment à Louvain-la-Neuve et à Bruxelles mais on y retrouve des membres des services d'aide et des logements de l'UCL, des étudiants issus de l'Organe et de l'AGL. À Bruxelles, l'aumônier du site ainsi que des représentants des cercles y siègent également. La commission a pour mission de passer en revue tous les dossiers et d'émettre un avis sur la reconduction du kot-à-projet. Deux tours sont organisés : un kot « recalé » au premier tour a le droit de revoir ses intentions et de venir défendre oralement ses motivations. Tant Jean-Michel Leunens (adjoint à la direction du Service des logements et président de la commission) que Bénédicte Rousseau (présidente de l'Organe) s'accordent pour dire que la commission ne travaille pas comme un couperet mais incite à améliorer la qualité des projets. Parmi les critères de sélection, nos interlocuteurs mettent en avant la qualité du projet, l'absence de but lucratif, l'indépendance (notamment pour les kots travaillant en partenariat avec les ONG) et le souci de créer des animations de qualité à destination des étudiants.

### Renouvellement

Certains kots existent depuis de nombreuses années, parfois depuis plus de 20 ans. D'autres se maintiennent quelques années, portés par une équipe, puis disparaissent avec le départ des étudiants qui la composaient. Cinq à dix nouveaux projets sont proposés chaque année. Comme le nombre de plateaux réservés aux kap's est limité, il y a autant de kots qui disparaissent que de nouveaux projets sélectionnés.

Parmi les nouveaux kots qui commenceront leur activité au mois de septembre prochain, relevons le Tchouk-tchouk-kot (évocation du monde du rail et de la mobilité), le Kot Manga (réunion des fans de ce genre de littérature), l'Alimentakot (gestion d'une banque alimentaire en collaboration avec le Placet) et le Kapteur d'ondes (qui réunira des fans de CB).

À noter également que bon nombre d'animations proposées par les kots-à-projets se veulent accessibles au grand public (notamment les habitants et le personnel de l'université). L'offre est tellement variée que chacun peut y trouver son bonheur. (J.Cl.)

# Une nouvelle église aux Bruyères

LOUVAIN-LA-NEUVE

*Événement marquant pour le quartier des Bruyères mais aussi pour la ville, la toute nouvelle église Notre-Dame d'Espérance sera consacrée le 12 octobre par le Cardinal Danneels.*

La décision de construire une église dans le quartier des Bruyères est principalement motivée par le fait qu'une fois construit, le quartier sera densément peuplé: on y attend 8 000 habitants, dont 1 200 étudiants (auxquels il faut ajouter 2 000 personnes venant de Mont-Saint-Guibert.) En outre, le quartier est relativement décentré et enclavé par le lac et les routes pénétrantes.

« L'œuvre est maintenant bien présente et a reçu l'adhésion des riverains », nous explique le curé Raymond Thysman. « Une vie paroissiale va se développer tout prochainement, en parallèle avec celles qui existent déjà à Louvain-la-Neuve, entre autres à la chapelle de la Source et à l'église Saint-François, dont la construction remonte à 1984. »

Sur le plan financier, cette nouvelle église a bénéficié d'une intervention de l'archevêché de Malines comme d'une aide indirecte de l'UCL — qui la dispense du paiement des infrastructures — mais elle est essentiellement financée par des dons.

## Contemporaine et pérenne

L'architecture a été réalisée conjointement par le bureau AAR de Jean-Claude Bodeux et le bureau de Baudouin Libbrecht, tous deux architectes à Louvain-la-Neuve. « C'est une église contemporaine par sa conception, explique Jean-Claude Bodeux, érigée dans l'esprit actuel, avec une volonté de marquer une pérennité. L'église est un signe dans la cité, un élément fédérateur, qui, ici, a pris son emplacement sur un plateau situé deux mètres au-dessus du parvis de la Cantilène et qui est l'aboutissement d'un parcours initiatique qui débute au lac. »

L'église a un potentiel d'accueil de 300 places qui, grâce à un cloisonnement de vitrage, peut s'agrandir sur une petite chapelle et un grand hall d'entrée. Cette partie annexe, située dans un volume plus bas, compte également des sanitaires et un lieu de catéchèse. À l'étage, l'église est dotée d'une belle salle polyvalente.

« L'intention architecturale est très clairement une approche progressive vers un espace de sérénité, dit à son tour Baudouin Libbrecht; une mise en condition qui permet à chacun de pénétrer dans le hall d'accueil via un porche couvert, lieu

tampon entre l'espace profane de la ville et l'espace spirituel. À la croisée des futurs chemins piétonniers, ce porche s'ouvre également sur un cloître végétal qui, à l'occasion, peut devenir un espace de célébration de plein air. »

À l'intérieur comme à l'extérieur, c'est le choix de la pierre naturelle qui a été fait (des moellons d'Arkose, provenant de Waimes près de Malmédy). Le clocher, très effilé, mesure 17 mètres de haut; il est recouvert d'ardoises naturelles. « L'utilisation de la pierre de Bourgogne au sol et du bois au plafond conféreront à l'ensemble une très grande douceur », ajoute Baudouin Libbrecht. « Le lieu de célébration sera un espace elliptique où seront disposés des gradins en amphithéâtre. Au-dessus de l'autel, douze éclairages seront disposés en suspension, tels les douze apôtres. »

L'église des Bruyères est désormais un élément signifiant au cœur de ce nouveau quartier. (J.D.)



La nouvelle église et son cloître végétal.

Louvain

## L'Esplanade va sortir de terre



D.R.

commercial qui sera construit à l'entrée de Louvain-la-Neuve et, d'autre part, à la nouvelle rue (la Rue Charlemagne) qui reliera la Grand-place à la Place de l'Université. Le complexe de cinémas, déjà construit, fait lui aussi partie du projet.

Le chantier durera deux ans et devrait malheureusement être la cause de quelques embarras de circulation. Pour réduire ceux-ci au maximum, la Police d'Ottignies-Louvain-la-Neuve a établi des plans de circulation qui varieront selon les phases des travaux. L'UCL, quant à elle, éditera des documents d'information et utilisera le site internet d'Inforville ([www.ucl.ac.be/inforville](http://www.ucl.ac.be/inforville)) pour tenir le public au courant de l'évolution des travaux. (P.E.)

Annoncé depuis plusieurs années, le chantier de l'Esplanade démarre ce mois d'août. L'Esplanade, rappelons-le, est le nom donné, d'une part, au grand centre

# Chlore et asthme : il y aurait un lien

## MÉDECINE

*L'exposition au chlore des piscines intérieures pourrait être à l'origine de l'augmentation alarmante de l'asthme et des allergies chez l'enfant. L'hypothèse, émise par le Pr Alfred Bernard, de l'Unité de toxicologie de l'UCL, a connu un grand retentissement dans les pays anglo-saxons.*

Une étude menée auprès de 2000 enfants de 15 écoles bruxelloises montre une association entre la prévalence de l'asthme et la fréquentation d'une piscine chlorée.



Jacky DeLorme

Des recherches menées à l'unité de toxicologie de l'UCL montrent que le chlore utilisé pour désinfecter les piscines intérieures n'est pas sans danger pour l'arbre respiratoire des enfants. À tel point que l'hypothèse d'un lien avec l'augmentation des cas d'asthme chez les enfants dans les pays industrialisés vient d'être avancée. Selon cette hypothèse, le risque d'asthme mis en évidence chez les maîtres nageurs et autres professionnels exposés au chlore ou à ses dérivés pourrait s'étendre aux enfants, surtout s'ils sont jeunes et fréquentent des piscines intérieures peu ven-

tilées. En cause, la trichloramine, un dérivé volatil et hautement irritant du chlore, généré au contact de celui-ci avec des composants organiques tels l'urine et la sueur.

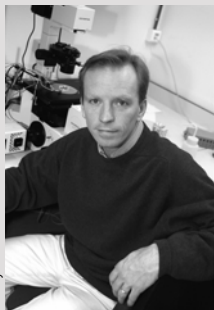
Le taux de trichloramine dans l'air peut varier énormément en fonction du nombre de personnes présentes à la piscine, de la ventilation de l'espace, de l'hygiène des nageurs, de la température de l'air et de la quantité de chlore utilisée. De l'air contaminé par la trichloramine est pourtant facilement perceptible puisque ce gaz est responsable de l'odeur de chlore caractéristique des piscines intérieures. Les résultats montrent que l'action irritante de ce gaz ne s'arrête pas au niveau des voies respiratoires supérieures mais peut toucher le poumon profond, provoquant des lésions de l'épithélium respiratoire sous forme de troubles de perméabilité et de dommages cellulaires.

### Troublant

Plus troublante encore, une étude épidémiologique rétrospective menée auprès de 2000 enfants de 15 écoles bruxelloises montre une association entre la prévalence de l'asthme et la fréquentation cumulée d'une piscine chlorée, association qui est d'autant plus forte que la fréquentation de la piscine scolaire est précoce (en maternelle). Cette étude a connu un retentissement important dans les pays anglo-saxons (Canada, Irlande, Écosse, Nord des USA, Australie) touchés par une épidémie alarmante de l'asthme infantile dont l'origine est inconnue. Ces pays ont pratiquement découvert l'existence de ce gaz irritant auquel les enfants sont de plus en plus exposés.

On peut penser que des facteurs économiques liés au prix de l'énergie et le développement d'équipements récréatifs (spas, toboggans, etc.) ont augmenté le niveau de chlore dans les piscines. Pour les auteurs, après tous les efforts réalisés pour améliorer la qualité de l'eau, il faut à présent renforcer également le contrôle de la qualité de l'air en ces lieux, et même, à l'avenir, utiliser des désinfectants qui ne soient pas à base de chlore. (F.L.)

## Des médicaments plus actifs et plus précis



Thierry Stricklaert

Le Pr Emmanuel Hermans, chercheur qualifié FNRS au Laboratoire de pharmacologie expérimentale (Faculté de médecine), a reçu le Prix Galien 2002 pour ses travaux relatifs aux échanges d'informations entre les cellules. Décerné par le *Journal du Médecin*, le Prix Galien récompense chaque année une recherche fondamentale dans un domaine-clé de la médecine. Il récompense aussi une molécule innovante (cette année, c'est le Xigris, médicament contre le sepsis sévère du laboratoire Lilly, qui a été récompensé). Les travaux du Pr Hermans pourraient ouvrir la voie à de nouveaux médicaments plus spécifiques, plus actifs et dotés de moins d'effets secondaires. (P.E.)

# Construire le citoyen européen

## FORMATION CONTINUE

La deuxième édition du programme de formation continue en sciences humaines « Culture et savoir » a pour vocation d'aider les participants à se construire en tant que citoyens européens. Elle s'échelonne sur deux ans à partir d'octobre.

Depuis toujours, les sciences humaines sont mises au défi de donner sens aux crises politiques, sociales, économiques, religieuses et morales qui bouleversent le monde. Leur rôle est de tracer des pistes, de donner des clés pour les comprendre et développer ainsi le regard critique. C'est en ce sens que ce programme *Culture et savoir* a été lancé à l'initiative de deux facultés dont les disciplines et les champs de compétences se croisent et se complètent, l'Institut supérieur de philosophie et la Faculté de philosophie et lettres. L'objectif de l'équipe du projet est, avec l'aide de l'Institut universitaire de formation continue (IUFC), d'élargir la dimension pluridisciplinaire et de couvrir une même thématique en y impliquant progressivement d'autres disciplines et, par là-même, d'autres facultés.

### Fil conducteur

« Nous avons voulu donner à cette deuxième édition de *Culture et savoir* un fil conducteur précis, un ancrage spécifique, qui est celui de l'Europe en marche », explique Thérèse Solé-Tulkens, de la Faculté de philosophie et lettres. « Que ce soit dans le monde de l'enseignement, de la famille, de l'entreprise, de la culture ou de la communication, on sent une réelle volonté du public de se construire ses propres pistes de réflexion et d'action, de se situer face à cette nouvelle citoyenneté européenne et à tous les enjeux que cela entraîne. Quant à nous, nous gagnons à évaluer notre enseignement universitaire par rapport aux réalités de la société. »

Pratiquement, la première année comprend huit matinées d'étude sur le thème du citoyen européen vu sous l'angle de l'éducation, de la culture, de la communication, de la société et de la politique; la seconde année abordera les angles de l'économie, de la religion et de l'athéisme, du droit, de l'environnement et du développement durable. Le programme sera abordé sous deux approches complémentaires, l'une plus théorique et l'autre plus pratique, traitées par deux intervenants.

« Il n'y a donc pas d'exclusive », précise Jean-Louis Dufays, du Département d'études romanes. « Cette formation s'ouvre naturellement à d'autres disciplines et par conséquent à d'autres facultés. Elle pourrait même, dans un proche avenir, servir à inspirer la mise en place, au baccalauréat, d'une mineure en culture générale. »

« Cette formation continue se déroule de manière très conviviale et suivant une pédagogie active », ajoute Thierry Lucas, de l'Institut supérieur de philosophie. « Nous accueillerons une trentaine de participants maximum afin qu'un travail interactif soit possible. Chaque participant viendra avec son histoire professionnelle et son histoire de vie, qu'il partagera avec les autres. Plutôt qu'un recyclage professionnel, c'est un complément de formation en sciences humaines, quelle que soit la discipline de base suivie à l'origine. » (J.D.)



### EN SAVOIR PLUS

Tél. : 010-47 91 27  
culture@iufc.ucl.ac.be  
www.iufc.ucl.ac.be/formation/culture

Voir également nos pages spéciales en pp. 28 à 35.

## Numéris clausus : les doyens en faveur d'un moratoire

Dans une lettre adressée en juin dernier à Guy Verhofstadt et à la ministre de l'Enseignement supérieur Françoise Dupuis, les doyens des cinq facultés de médecine de la Communauté française plaident pour l'application d'un moratoire de quatre ans sur l'arrêté royal du 30 mai 2002 limitant le nombre de médecins admis à pratiquer la médecine soignante. Pendant ces quatre années, les quotas prévus dans l'AR seraient appliqués de manière souple, c'est-à-dire en acceptant un excédent de 15 % (excédent qui correspond à la proportion de jeunes diplômés qui s'orientent naturellement vers des pratiques non cliniques). Cette période pourrait être mise à profit pour mettre en place un processus de sélection « précoce, équitable et stable ». Les doyens avancent comme pistes de solution un examen d'entrée ou un examen au terme de la première année. (P.E.)

# L'université, un vivier d'innovations

## VALORISATION DE LA RECHERCHE

*Parce que les entreprises investissent moins dans les recherches à long terme, le rôle de l'université est plus que jamais de servir de vivier d'innovations. Un rôle qui s'accompagne naturellement de nouvelles missions, dont la valorisation de la recherche et la création d'entreprises. L'UCL a choisi de confier ces missions à sa filiale Sopartec.*

Jusqu'il y a peu, les universités ne disposaient que de deux modes de financement pour mener à bien leurs recherches. Le premier est le recours aux subsides publics tels que ceux alloués par le Fonds national de la recherche scientifique. Dans ce cas, les résultats appartiennent en principe aux pouvoirs publics et l'usage veut qu'ils soient publiés très rapidement. Ils tombent dès lors dans le domaine public où ils peuvent être librement

utilisés. L'autre possibilité est d'engager un partenariat avec un intervenant privé. C'est alors ce dernier qui est considéré comme propriétaire des

résultats obtenus et il lui est loisible de les développer et de les exploiter à sa guise.

On le voit, la logique même de ces modes de financement implique que les universités ne peuvent prétendre à aucun droit de propriété intellectuelle puisque leur participation s'arrête à la phase de recherche. Dans ce modèle traditionnel de type « *Open Science* », l'université, d'où part la plus grande partie des découvertes, reste un spectateur passif de l'innovation et les initiatives sont laissées, directement ou indirectement, aux entreprises.

### Nouvelle voie

Depuis quelques années, une nouvelle voie se dégage, qui permet aux universités de participer de manière plus active et plus efficace au processus de gestion et de valorisation du transfert de connaissances. Le mouvement a été amorcé aux États-Unis où, depuis 1980, une loi spéciale autorise les universités à devenir propriétaires des inventions basées sur les résultats des recherches financées en tout ou partie par les pouvoirs publics, à condition de les protéger par

brevet, de promouvoir leur exploitation de manière rapide et de faire bénéficier l'université et les inventeurs des revenus éventuels de licence. À l'heure où la création d'un Espace européen de la recherche vise à rendre l'économie de la connaissance la plus compétitive possible, cette initiative a été transposée et adaptée dans de nombreux pays européens; en Belgique, l'UCL fait figure de pionnière en la matière.

Si la pratique de l'*Open Science* s'avère simple et peu onéreuse, il en va tout autrement lorsqu'il s'agit de protéger et de valoriser une découverte. Le processus d'exploitation des résultats de la recherche et la gestion de la propriété intellectuelle supposent de gros moyens financiers ainsi que la maîtrise de compétences pointues dans les domaines du droit, de la gestion d'entreprise ou de la négociation. C'est pourquoi l'UCL a choisi de confier cette mission à une société anonyme.

### Incubateur virtuel

Sopartec, filiale de l'UCL, fut créée à la fin des années 1980 par la donation et la restructuration d'actions de plusieurs sociétés commerciales. Active depuis 1992 dans l'investissement en capital d'amorçage, elle a engagé des capitaux dans plusieurs sociétés telles que IBA, IBt, Neurotech ou Telemis (lire en page 10). Au vu de l'importance du phénomène, Sopartec a développé une importante fonction d'accompagnement et d'aide à la création et à la gestion des spin-offs; elle se positionne aujourd'hui comme incubateur virtuel. Sur les trois dernières années, ce sont ainsi dix nouvelles spin-offs qui ont été encadrées et soutenues dans leur processus de création.

Outre cette première mission, Sopartec est également en charge, depuis 1999, des questions de propriété intellectuelle, notamment à travers le dépôt de brevets et la gestion des licences. Entre 2000 et 2003, vingt brevets et dix licences ont été déposés ou octroyés en moyenne chaque année. Ajoutons-y encore l'assistance à la négociation de contrats de recherches avec les entreprises et l'on peut dire sans exagérer que tous les métiers de la valorisation sont ainsi réunis au



L'équipe de Sopartec.

sein d'une seule entité, chose encore peu fréquente au niveau européen, sauf en Angleterre.

La valorisation des résultats des recherches dans le cadre de l'université suppose de nouveaux réflexes. Le premier est la déclaration d'invention. Il s'agit pour le chercheur de s'interroger sur les applications pratiques possibles de ses travaux avant même que de songer à les publier. Sylvie Ponchaut, en charge du repérage des découvertes brevetables dans le domaine des sciences de la vie, souligne l'importance capitale de cette démarche: « Les principaux intéressés sous-estiment trop souvent les potentialités économiques de leurs recherches; c'est comme s'ils n'avaient pas conscience de la qualité de leurs travaux. En outre, ils hypothèquent toutes les chances de valorisation ultérieures en cédant à la pression de la publication. »

Dès qu'une découverte est susceptible d'être valorisée, Sopartec et le chercheur travaillent ensemble au processus de protection et de valorisation, l'une se chargeant des aspects stratégiques, légaux, administratifs et pécuniaires, l'autre prêtant son concours à tout travail scientifique complémentaire qui pourrait s'avérer nécessaire.

### Le meilleur environnement possible

L'invention telle qu'elle est conçue dans nos laboratoires universitaires est souvent bien loin des applications pratiques et économiquement viables qu'elle peut générer. Une université « fondamentale » comme l'UCL n'a guère les moyens de procéder aux essais complémentaires ou à la mise au point des prototypes qui seront nécessaires pour apporter la preuve de principe de l'utilité et du potentiel de la découverte. Pour ce faire, deux solutions existent: l'alliance stratégique avec un ou plusieurs partenaires industriels ou la création d'une spin-off. L'arbitrage des deux solutions vise toujours l'intérêt du projet et se décide en regard des contingences pratiques: existence ou absence d'un partenaire potentiel maîtrisant la technologie utilisée, caractère plus ou moins valorisable des découvertes, émergence ou non d'un chercheur possédant la fibre entrepreneuriale. L'important est en définitive d'offrir le meilleur environnement possible à la maturation du projet.

Un des rôles de Sopartec est donc de chercher les partenaires potentiels et d'assister l'UCL dans la négociation des conventions. En général, les partenaires apportent une aide financière ou technique au processus de démonstration en échange de l'octroi de droits de licences, exclusifs ou non. La Région wallonne (Programmes *First*) ou l'Union européenne (Programmes cadres) peu-

vent apporter leur soutien au financement de telles réalisations.

« Dans le cas d'une spin-off, il s'agit d'assembler patiemment une sorte de puzzle dont toutes les pièces doivent grandir ensemble pour arriver à maturation et s'emboîter parfaitement », commente Philippe Janssens de Varebeke, *Investment Manager* de Sopartec. « Le processus demande entre trois et cinq ans, période durant laquelle le projet est modelé et remodelé sous ses aspects tant techniques que financiers. À ces fins, les candidats entrepreneurs peuvent bénéficier de bourses de formation de deux ans. » Le rôle de Sopartec est alors de proposer une assistance technologique et économique pour l'analyse de faisabilité du concept d'exploitation et la mise au point du plan d'affaires. Si le projet présente des chances suffisantes de réussite, Sopartec participe au capital de la nouvelle société et l'accompagne pendant les premières années de fonctionnement.

Outre le management, dont les moyens financiers sont généralement limités, la participation de Sopartec, seule ou en syndicat avec d'autres partenaires financiers (comme Nivelinvest ou Start-it) et des *business angels*, peut représenter jusqu'à 80 % de l'investissement en capital. La vocation de Sopartec n'est en tout cas pas d'être majoritaire. Les sociétés bénéficient souvent d'avances récupérables en cas de succès accordées par la Région wallonne, une sorte de capital virtuel complémentaire.

Le travail accompli jusqu'ici est considérable, mais il reste encore beaucoup à faire. Un des pro-

## L'importance du brevet

Le brevet est la forme de protection d'une découverte technique la plus courante. D'autres types de résultats, tels que du savoir-faire ou des bases de données, peuvent être protégés par des moyens plus adéquats, mais les principes généraux restent les mêmes.

En protégeant les investissements potentiels de développement, le brevet vise à augmenter les chances de valorisation et d'exploitation d'une invention dans l'intérêt général de la société. Il représente une forme de publication qui peut être déposée dans un délai assez court sans interférer avec le processus traditionnel de publication des résultats dans les revues scientifiques; cette démarche ne constitue donc en aucune façon une entrave au progrès scientifique.

Philippe Janssens de Varebeke: « La création d'une spin-off s'apparente à l'assemblage d'un puzzle dont toutes les pièces doivent s'assembler parfaitement. »



Louvain



Gilles Capart: « Si la recherche doit avoir un intérêt scientifique, elle se doit également d'avoir des retombées sociétales tangibles. »

La politique de valorisation et assurer un suivi des nouveaux projets. C'est dans cette optique que le projet de fonds d'incubation *Vives* est à l'étude. Ce fonds s'élèvera à 12,5 millions d'euros financés par Sopartec, par le Fonds européen d'investissement (FEI) et par des investisseurs institutionnels financiers.

jets en cours est la mise en place d'un incubateur qui concentrera en un même lieu tous les services utiles à la création de nouvelles spin-offs. Un autre projet concerne la création d'un nouveau fonds. Les fonds Sopartec étant entièrement affectés (compte tenu des réserves nécessaires pour le support aux participations existantes), il importait de dégager une solution pour garantir la pérennité de

Pour Gilles Capart, délégué à la gestion journalière de Sopartec, au-delà des défis techniques et financiers, ce qu'il faut avant tout c'est « apporter les bonnes réponses aux bonnes questions ». « Trop souvent, précise-t-il, chercheurs et académiques considèrent que les impératifs de rentabilité économique inhérents à cette pratique sont incompatibles avec les exigences scientifiques, éthiques et sociétales que s'impose l'université. Or la question ne se pose pas en ces termes. Si la recherche doit avoir un intérêt scientifique, elle se doit également d'avoir des retombées sociétales tangibles. En prenant une part active au processus d'innovation, l'UCL entend non seulement revaloriser et renforcer la recherche par un meilleur financement et un meilleur statut pour les chercheurs, mais également contribuer au développement économique et social de sa région. » (D.R.)

## Telemis, la spin-off qui séduit les hôpitaux

La spin-off Telemis, née au départ de recherches menées dans les laboratoires de Télécommunication et de Télédéttection de l'UCL, est un bel exemple de valorisation réussie d'une recherche universitaire de haut niveau. Créée en 1999 avec un capital social de l'ordre du million d'euros, dont 60 % ont été investis par Sopartec et un partenaire financier (Nivelinvest), la société connaît depuis une belle croissance, doublant son chiffre d'affaires chaque année.

L'activité de Telemis est le traitement et la gestion des images produites dans les services de radiologie. Sa particularité: proposer aux hôpi-

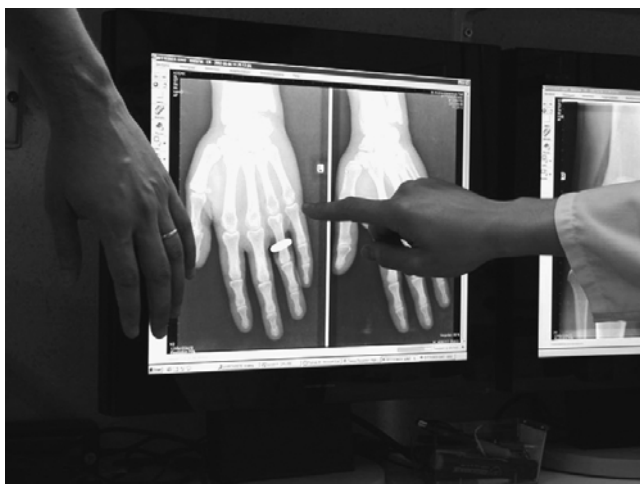
taux une solution technologique multimédia complète leur permettant de se passer totalement de films radio. Le système Telemis permet ainsi de redistribuer les images médicales vers les services requis de l'hôpital (intra-muros) ou de les expédier hors de l'institution (extra-muros), par exemple vers un spécialiste. Il permet également plusieurs autres services annexes, comme l'insertion d'images dans les dossiers informatisés des patients. Le tout, bien entendu, avec un très haut niveau de sécurité. La solution Telemis est donc intéressante à la fois en termes de qualité de soins (en permettant de poser un meilleur diagnostic) et en termes financiers. Il faut savoir que la plupart des hôpitaux belges dépensent plus de 250 000 euros par an en films radio.

### Perspectives encourageantes

Le marché annuel de l'imagerie médicale sans film est évalué à 700 millions d'euros en Europe et à près d'un milliard et demi aux États-Unis. Les perspectives d'avenir sont donc encourageantes pour la jeune société, d'autant plus que son système s'impose peu à peu comme une des seules solutions permettant de se passer de films radio. À ce jour, une trentaine d'hôpitaux ont adopté sa solution. Telemis, qui emploie huit personnes, poursuit aujourd'hui son développement à l'étranger, étoffant un réseau de distributeurs déjà opérationnel en Allemagne, en France, en Suisse et en Pologne. (P.E.)

### SITE WEB

[www.telemis.be](http://www.telemis.be)



Telemis